

La mise en place par les CLI d'une étude épidémiologique et l'appui du Comité scientifique de l'ANCCLI

Suzanne GAZAL

Présidente du Comité Scientifique de

l'Association Nationale des Comités et Commissions locales d'information auprès des INB (ANCCLI)

Les trois phases de la réalisation d'une étude épidémiologique

- ☐ La phase de prise en charge de la situation
- ☐ Le déroulement de l'étude de santé publique
- ☐ La phase de restitution et d'interprétation des résultats



La phase de prise en charge de la situation

Les trois étapes

- ☐ L'origine de la question
 - interrogation sur l'impact environnemental d'une activité polluante
 - interrogation sur une présomption d'excès de pathologies
 - le souhait de réaliser un état des lieux sanitaire avant l'implantation d'une installation polluante
- ☐ L'évaluation de la pertinence de la démarche par la CLI
 - la pertinence de la question (caractéristiques du tissu local)
 - un état des lieux des études disponibles
 - examen du mode de réponse le plus approprié
- ☐ Le lancement du projet qui va consister en
 - la définition d'un cahier des charges
 - la recherche d'un financement
 - la participation à un éventuel appel d'offre

Les acteurs de la démarche

- **□** La CLI est l'acteur clé de cette première phase
- ☐ Le lancement du projet sera porté par un comité de pilotage constitué au sein de la CLI
 - de représentants des quatre collèges
 - d'éventuels experts extérieurs

Le Comité Scientifique de l'ANCCLI peut être sollicité au titre des experts extérieurs pour participer à ce comité de pilotage

- ☐ Un échange avec la population riveraine est également recommandé en tant que de besoin pour
 - recueillir leurs attentes
 - leur présenter les différentes stratégies susceptibles de répondre à leurs questionnements



Le déroulement de l'étude de santé publique

Les différentes étapes et le suivi de l'étude

- ☐ L'établissement d'une convention pluripartite (CLI / Expert / éventuellement ANCCLI, institutions sanitaires)
- **☐** Les différentes étapes
 - > La définition du protocole d'étude :
 - la population étudiée et la constitution de l'échantillon (en lien éventuellement avec les signataires de la convention)
 - les outils d'investigation retenus
 - Le recueil des données
 - > L'analyse des données
 - **Les conclusions des experts**
- ☐ Le suivi de l'étude par la CLI

via un comité de pilotage élargi aux signataires de la convention voire à d'autres participants et/ou experts



La phase de restitution et d'interprétation des résultats

☐ Les conclusions de l'étude

- sont présentées dans le cadre du comité de pilotage
- font l'objet d'un examen au sein de la CLI (dans le cadre par exemple du comité de pilotage restreint constitué lors la première étape)
- ses conclusions sont éventuellement transmises à l'expert
- le rapport d'expertise assorti des éventuelles conclusions du comité de pilotage font l'objet d'une discussion en séance plénière
- ces dernières seront adoptées avec ou sans modifications

☐ La mise à disposition des résultats

- Réunion publique d'information (expertise et conclusions de la CLI)
- Site Internet de la CLI
- Site Internet de l'ANCCLI (si participation du Comité Scientifique)

• • •